



# PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SECURITE ROUTIERE

Rodez, le 21/09/2020

Mise en place d'un radar tourelle sur la commune de Mayran

Le déploiement de radars tourelles a débuté sur l'ensemble du territoire national en remplacement des radars fixes actuels obsolètes ou vandalisés.

Dans le département de l'Aveyron, le premier radar tourelle a été installé à Lapanouse sur la commune de Séverac d'Aveyron. Un deuxième va prochainement être installé sur la RD 994, commune de Mayran.

#### Qu'est-ce qu'un radar tourelle ?

Les radars tourelles, d'une hauteur totale d'environ 4 mètres, sont composés d'un mât et d'une cabine dotée d'une unité de contrôle automatique. Ce nouveau type de radar n'émet pas de flash visible et contrôle la vitesse sur le même mode que le radar qu'il vient remplacer.

En France, la vitesse excessive ou inadaptée est responsable d'un accident mortel sur trois. La vitesse a également une incidence importante sur la gravité des accidents.

En Aveyron, depuis le 1er janvier 2020, 14 personnes sont décédées sur les routes du département.

#### Pour rappel

La dégradation de radars est un délit qui relève des articles 322-1 et article 322-2 du Code pénal. Elle entraîne donc une inscription au casier judiciaire :

- pour avoir affiché des autocollants, fait des graffitis, occulté ou bâché les vitres d'un radar ; l'auteur des dégradations risque jusqu'à 15 000 euros d'amende et une peine d'intérêt général,
- pour avoir détruit ou endommagé un radar (incendie, vol, explosion) ; l'auteur des dégradations risque jusqu'à 75 000 euros d'amende et 5 ans d'emprisonnement,

### Contacts presse

#### Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)



- si l'action a été menée par un groupe de personnes, ou un individu masqué, la peine peut aller jusqu'à 100 000 euros d'amende et 7 ans d'emprisonnement.

Les nouveaux dispositifs installés feront l'objet d'une attention particulière afin d'identifier, le cas échéant, les auteurs de dégradations ou de détériorations.

La sécurité routière est l'affaire de tous. La Préfète de l'Aveyron appelle chaque usager de la route à la prudence et au respect du code de la route en toute circonstance.

## **Contacts presse**

### **Direction des services du cabinet**

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)

